



MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION (MEEF)

Mention second degré

Parcours ARTS PLASTIQUES

Objectifs de la formation

Les objectifs ici déclinés s'inscrivent dans le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » (arrêté du 27 août 2013).

Cette formation est organisée par l'INSPE de Bretagne et assurée avec l'université Rennes 2. L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants-chercheurs, d'enseignants et de professionnels de l'académie de Rennes intervenant en milieu scolaire.

L'architecture de formation est articulée sur les quatre semestres du cursus de master et permet d'acquérir, de manière progressive et intégrée, un haut niveau de compétences professionnelles, avec des apports tant disciplinaires que didactiques ou méthodologiques, intégrant celles spécifiquement liées au contexte d'exercice du métier. Les contenus du master MEEF, parcours « arts plastiques », prennent appui sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation et visent à l'acquisition des compétences nécessaires à l'exercice du métier de professeur d'arts plastiques.

La formation articule des enseignements théoriques avec des stages d'observation et de pratique accompagnée en M1 ; la formation en M2 se fait en alternance.

Cette formation lie pratique artistique et recherche théorique dans le champ de l'éducation et de l'enseignement des arts plastiques. Ses objectifs scientifiques se concentrent sur cette double compétence. La conception, l'expérimentation et l'analyse critique d'un projet d'enseignement ancré sur une pratique plastique et artistique doit conclure ces deux années d'études. Ce projet est associé à un travail de recherche donnant lieu à la rédaction d'un mémoire soutenu devant jury en fin de deuxième année du master.

La formation prévoit une préparation aux épreuves écrites et orales du CAPES d'arts plastiques ou du CAFEP d'arts plastiques organisée durant la première année du master, le concours ayant lieu au second semestre.

Compétences

Les compétences professionnelles visées en fin de M2 sont celles qui sont notifiées dans le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation (arrêté du 1^{er} juillet 2013). Ce référentiel définit :

- des compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation ;
- des compétences communes à tous les professeurs et spécifiques aux professeurs documentalistes ;
- des compétences professionnelles spécifiques aux conseillers principaux d'éducation.

Métiers et secteurs d'activité

Le principal débouché du master est le **métier de professeur dans l'enseignement secondaire (collège ou lycée)**, public ou privé, après la réussite aux concours nationaux : CAPES d'arts plastiques (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire) ou CAFEP (certificat d'aptitude aux fonctions d'enseignant du privé).

De par le contenu de l'enseignement du master arts plastiques, de l'expérience artistique qui doit fonder le travail développé par les étudiants au cours des deux années du cursus, le master arts plastiques permet d'acquérir des compétences compatibles avec des objectifs professionnels dans les domaines de l'enseignement artistique, la médiation artistique, l'ingénierie pédagogique dans le domaine des arts plastiques, arts numériques et arts visuels.

Conditions d'admission

Suite à la modification de la loi concernant les conditions d'accès en master, votée le 19 décembre 2016, une sélection sur dossier est organisée dans toutes les mentions du master MEEF.

Contacts :

- muriel.taragano@univ-rennes2.fr ; severine.cauchy@univ-rennes2.fr
- pascal.bertrand@inspe-bretagne.fr ; philippe.harnois@inspe-bretagne.fr
- masters@inspe-bretagne.fr
- scolarite-artsplastiques@univ-rennes2.fr

Formation continue (personnes en reprise d'études)

- sfc@univ-rennes2.fr

Organisation des études - Maquette susceptible d'évoluer à la rentrée 2021

Master 1

Semestre 7		30 ECTS	290 h	Semestre 8		30 ECTS	238 h
Apports disciplinaires et didactiques – l'enseignant concepteur de son enseignement et des apprentissages							
		23 ECTS	203 h			19 ECTS	170 h
Apports transversaux en sciences humaines		0 ECTS	16 h			0 ECTS	0 h
Culture artistique et humanités numériques				Culture artistique			
<ul style="list-style-type: none"> - En référence aux programmes d'arts plastiques des cycles 3 et 4 et du lycée - Humanités numériques 		6 ECTS	66 h	<ul style="list-style-type: none"> - En référence aux programmes d'arts plastiques des cycles 3 et 4 et du lycée 		2 ECTS	20 h
Connaissances des arts (une option au choix)				Connaissance des arts			
<ul style="list-style-type: none"> - Arts appliqués-design, architecture-paysage, cinéma-art vidéo, arts numériques, danse, théâtre (selon effectifs) - Pratiques partenariales culturelles 		3 ECTS	22 h	<ul style="list-style-type: none"> - Arts appliqués-design, architecture-paysage, cinéma-art vidéo, arts numériques, danse, théâtre (selon effectifs) - Dimensions partenariales de l'enseignement 		5 ECTS	40 h
Pratiques artistiques				Pratiques artistiques			
<ul style="list-style-type: none"> - Pratiques artistiques bidimensionnelles - Pratiques d'explorations 		7 ECTS	55 h	<ul style="list-style-type: none"> - Pratiques artistiques bidimensionnelles - Projet artistique 		5 ECTS	40 h
Didactique et pédagogie de la discipline				Didactique et pédagogie de la discipline			
<ul style="list-style-type: none"> - Enjeux des programmes d'enseignement - Pratiques plastiques orientées métier 		7 ECTS	44 h	<ul style="list-style-type: none"> - Transposition didactique - Analyses de situations didactiques et professionnelles - Transdisciplinarité 		7 ECTS	70 h
L'enseignant pilote de son enseignement et des apprentissages - En lien avec le stage de pratique accompagnée							
		0 ECTS	19 h			4 ECTS	18 h
- Piloter et analyser une séance		0 ECTS	12 h	- Piloter et analyser une séance		4 ECTS	14 h
- Prendre en compte des besoins et des acquis des élèves			7 h	- Prendre en compte des besoins et des acquis des élèves			4 h
L'enseignant acteur de la communauté éducative - Tronc commun en lien avec le stage							
L'école et l'EPL - La co-éducation - Le parcours de l'élève							
		2 ECTS	18 h			0 ECTS	0 h
Fondements éthiques et identité professionnelle - Tronc commun intégrant la dimension « cultures numériques »							
Le système éducatif - Le climat scolaire - Les valeurs de la République et de l'école (notamment en EMC et en EMI) - Apprendre à travailler à l'ère numérique							
		2 ECTS	20 h			2 ECTS	20 h
Recherche - Initiation méthodologique							
		3 ECTS	30 h			3 ECTS	30 h
- Problématiques d'enseignement et arts plastiques		3 ECTS	24 h			3 ECTS	24 h
- Applications professionnelles			6 h				6 h
Langue non compensable – de 12h à 36h							
		0 ECTS				2 ECTS	

Master 2

Semestre 9		30 ECTS	140 h	Semestre 10		30 ECTS	92 h
L'enseignant concepteur de son enseignement et des apprentissages							
		11 ECTS	60 h dont 8 h de tronc commun			3 ECTS	32 h dont 4 h de tronc commun
<ul style="list-style-type: none"> - Construire des séances, des séquences d'apprentissage et leurs évaluations - Exploiter les ressources numériques dans son enseignement 							
L'enseignant pilote de son enseignement et des apprentissages							
		7 ECTS	40 h dont 14 h de tronc commun			3 ECTS	28 h dont 6 h de tronc commun
<ul style="list-style-type: none"> - Instaurer un climat de classe propice aux apprentissages - Mettre en œuvre, analyser des séances d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves. - Exploiter l'environnement numérique lié à la conduite d'une séquence 							
L'enseignant acteur de la communauté éducative – Tronc commun (en lien avec le parcours de formation en établissement)							
		0 ECTS	12 h			4 ECTS	18 h
<ul style="list-style-type: none"> - Faire vivre et partager les valeurs de la République - Accompagner l'élève dans son parcours d'apprentissage et de formation - Mettre en œuvre des démarches de projet pluridisciplinaire et/ou inter-degré dans une logique de parcours éducatifs (notamment en EMC et en EMI) - Maîtriser l'environnement numérique professionnel 							
Mise en situation professionnelle – Analyser ses pratiques professionnelles							
		10 ECTS	20 h			10 ECTS	10 h
Recherche – Mémoire de master							
		2 ECTS	8 h			10 ECTS	4 h